

GUIDE  
2022

Amiens  
Métropole

# le vélo

au quotidien

AMÉNAGEMENTS  
SÉCURITÉ  
LOCATION  
ÉVÉNEMENTS  
AIDES À L'ACHAT  
BALADES...



Retrouvez toutes les informations sur  
[amiens.fr/velo](https://amiens.fr/velo)

**Amiens**  
[amiens.fr](https://amiens.fr)





Le retour des beaux jours est, pour ceux qui n'en font pas un usage quotidien, l'occasion de ressortir de l'hibernation notre vélo, à moins que ce ne soit la hausse des prix du carburant.

Dans ce guide dédié à l'usage du deux roues, vous pourrez découvrir les nouveaux aménagements réalisés comme le carrefour à la hollandaise place Vogel, la réalisation de pistes cyclables en site propre à la Hotoie ou encore la couleur verte clarifiant pour les uns et les autres les espaces réservés comme les sas d'attente aux pieds des feux tricolores.

Ce sont dix millions d'euros qui seront investis entre 2020 et 2026 par la Ville d'Amiens et Amiens Métropole pour conforter le réseau cyclable en lisibilité, continuité et sécurité. Malgré tous ces aménagements, il nous faudra apprendre à nous déplacer ensemble.

Promouvoir le vélo ne se fera pas en l'opposant aux autres modes de déplacement. Chaque moyen de transport correspond, en effet, à un besoin spécifique : aller au travail, faire ses courses, conduire les enfants à l'école, accompagner les aînés...

Enfin, l'élaboration de notre plan vélo, nous permettra de planifier et d'organiser les travaux à mener dans notre agglomération au mieux de la réalité du terrain et en partageant de façon équilibrée l'espace public.



**Brigitte FOURÉ**

Maire d'Amiens

**Alain GEST**

Président d'Amiens Métropole

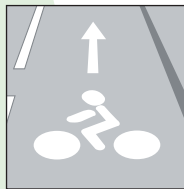


Différents aménagements à destination des cyclistes existent en zone urbaine ou périurbaine.

# Les aménagements

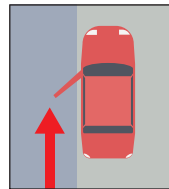
Pour circuler en toute sérénité, pensez toujours à garder vos distances devant et sur les côtés (attention notamment au « coup de la portière »), adaptez votre vitesse, restez bien visible (attention aux angles morts) et respectez les autres usagers sans jamais forcer le passage. N'oubliez pas que cet espace public est également fréquenté par des personnes à mobilité réduite et des personnes plus vulnérables comme les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, etc.

**Amiens Métropole compte environ 200 km d'aménagements cyclables, sans compter les doubles sens créés indirectement avec la zone 30 mise en place dans le centre-ville.**



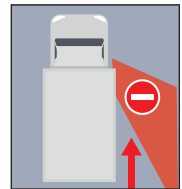
## Bande ou piste cyclable

Espaces réservés aux cyclistes. La flèche indique le sens de circulation des cyclistes.



## Portière

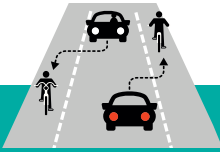
Ne pas raser les voitures stationnées. Une portière peut s'ouvrir inopinément.



## Angle mort du poids lourd

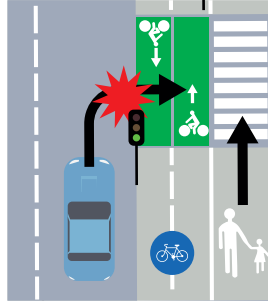
Ne pas dépasser un bus ou un camion par la droite.





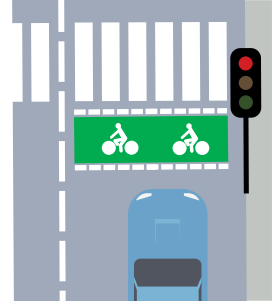
## Chaucidou

Voie centrale unique pour les véhicules, lesquels ont le droit, pour se croiser, de rouler sur la ligne de rive, mais uniquement en l'absence de vélo. Si vélo il y a, le véhicule doit attendre pour le dépasser.



## Tourne-à-droite des véhicules à un carrefour à feux

Avant de traverser au signal piéton vert, vérifier qu'aucun véhicules ne tourne dans la rue. Dans ce cas le cycliste et le piéton sont prioritaires, **mais l'automobiliste peut ne pas les avoir vus.**



## Sas vélo

Il permet aux cyclistes de se positionner devant les voitures au feu rouge.

# Des infrastructures cyclables sécurisées



## Voie verte et piste cyclable bidirectionnelle le long de la RD8

entre la rue Jean Moulin et Saleux : 3km de continuité cyclable entre Saleux et Amiens et desservant l'un des plus gros pôles générateurs de flux du territoire, le CHU.

Le développement d'itinéraires cyclables sécurisés est la priorité de notre politique vélo. Depuis quelques années, de nombreux itinéraires ont vu le jour et continue de fleurir sur le territoire métropolitain, en voici quelques exemples :





### **La création de pistes cyclables bidirectionnelles**

sur le boulevard du Port d'Aval, l'avenue Georges Pompidou, la rue du Château Milan et l'avenue Salvador Allende Ces aménagements, complètement séparés de la circulation automobile, apportent de la sécurité pour les déplacements à vélo.



### **Le premier carrefour à la hollandaise du territoire**

a également vu le jour au carrefour Pompidou/Château Milan. Une piste bidirectionnelle vélo vient ceinturer le carrefour pour le plus grand confort des cyclistes.

La co-visibilité est améliorée entre cyclistes et automobilistes.



## Améliorer et sécuriser l'existant

La place Vogel fut le point de départ pour mener un travail de sécurisation des axes et carrefours cyclables existants. En 2021, la place Vogel a fait l'objet de travaux de sécurisation en faveur des cycles, ainsi que toutes les rues adjacentes :

- Rues de la Résistance et des Déportés (Vers la Citadelle)
- Rues des Francs Muriers, Vanmarcke (Vers St Leu et les Hortillonnages)
- Rues du général Leclerc, de Lattre de Tassigny



## Rendre lisibles les aménagements réservés aux cyclistes

En 2020, les élus se sont également prononcés pour désormais utiliser la couleur verte pour identifier les aménagements cyclables du territoire.

Ce principe sera déployé au fur et mesure des nouveaux travaux d'aménagement ou lors des campagnes d'entretien.

### Le marquage des doubles sens cyclables dans la zone 30 du centre-ville d'Amiens.

Cette matérialisation doit permettre une meilleure lisibilité des itinéraires cyclables. Les entrées/sorties et intersections seront

matérialisées en vert pour bien rappeler que la présence du cycliste est autorisée dans certaines rues dans le sens contraire de la circulation automobile.



Le vert est désormais LA couleur référence des aménagements cyclables.



## Apporter du confort dans la cyclabilité du territoire



**Le déploiement des cédez le passage au feu cycliste** sur la commune d'Amiens. Ce sont près de 80 panneaux qui ont été déployés l'été dernier, 55 supplémentaires seront implantés en 2022.

### **La poursuite du jalonnement cyclable sur le territoire.**

Des panneaux dédiés aux cyclistes ont été déployés dans le cadre de la reprise du jalonnement sur le territoire métropolitain.





# Sécurité = liberté

## Les accessoires obligatoires



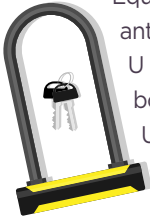
## Conseils de sécurité



- > Le port du casque pour enfants de moins de 12 ans est obligatoire
- > Ne circulez pas sur les trottoirs. Seuls les enfants à vélo de moins de 8 ans y sont autorisés.
- > Ne transportez pas de passager, sauf sur un siège fixé au vélo. Si le passager a moins de 5 ans, ce siège doit être muni de repose-pieds et de courroies d'attache.



## Achetez un bon antivol



Equipez-vous d'au moins un antivol en U. Même un mauvais U vaudra toujours mieux qu'un bon câble. Un bon antivol en U est la meilleure protection contre le vol. Il constitue un investissement rentabilisé dès

la première tentative de vol !  
[www.fub.fr/types-antivols](http://www.fub.fr/types-antivols)

## Cadenassez toujours votre vélo



Attachez le cadre et si possible la roue avant (plus facile à voler) à un point fixe. Même pour une courte durée : Certains voleurs sont à l'affût des vélos laissés devant une boutique «juste pour 2 minutes». Même à l'intérieur : un vol sur deux a lieu à domicile, dans la cave, le garage, la cour ou le hall d'immeuble.

## Faites marquer votre vélo

Le dispositif BICYCODE consiste à marquer sur le cadre un numéro unique et pré-enregistré dans un fichier, dans lequel vous pouvez renseigner vos coordonnées. Si votre vélo est volé et retrouvé (40 % de vélos volés sont habituellement retrouvés), il pourra ainsi vous être restitué. [www.bicycode.org](http://www.bicycode.org)



## **PRATIQUE !**



• Remplacez les attaches rapides par des écrous, notamment pour la selle, souvent volée.



• Évitez de laisser des accessoires clipsables très facilement amovibles, en particulier d'éclairage, sur votre vélo en stationnement.



• Vérifier ou faites vérifier l'état des pneus. Ils doivent être en toutes circonstances correctement gonflés.



• Vérifier ou faites vérifier vos freins. Vous devez être en capacité de freiner en toutes circonstances !




• Pour votre sécurité, écoutez votre musique et/ou passez vos appels une fois arrivé / descendu de vélo.



• Indiquez votre changement de direction ou votre dépassement en tendant le bras.





Plus de  
3800 subventions  
octroyées en 2021

# Aides à l'achat de vélo

## AMIENS

- 25% du coût d'achat dans la limite de 200 euros uniquement sur les vélos à assistance électrique

## CAMON, GLISY, RIVERY

- 25% du coût d'achat dans la limite de 300 euros sur les biporteurs, triporteurs
- 25% du coût d'achat dans la limite de 200 euros sur les vélos à assistance électrique
- 25% du coût d'achat dans la limite de 100 euros sur les vélos sans assistance électrique

## Le succès de l'aide !

Au regard du succès de l'aide à l'achat de vélo en 2021, la Ville d'Amiens ainsi que les communes de Camon, Glisy et Dury ont souhaité renouveler le dispositif pour l'année 2022.



[amiens.fr/aidevelo](https://amiens.fr/aidevelo)

en 2021



13 km/jour en moyenne parcourus  
avec les vélos subventionnés

30% des vélos subventionnés  
ont remplacé une voiture

58% des déplacements faits avec  
le vélo étaient réalisés avec  
une voiture avant l'achat du vélo

# Louer son vélo

## Buscyclette des achats de vélos conséquents.

Le parc de vélos du service Buscyclette n'a cessé de croître et de se doter de Vélos à Assistance Électrique (VAE) supplémentaires pour répondre à la demande croissante des usagers.

Les listes d'attente pour ces vélos ne désespèrent pas chez Buscyclette. Amiens Métropole a donc investi lourdement ces dernières années pour équiper le service et répondre à la demande de nos concitoyens :

2019 > **400 VAE** achetés

2020 > **485 VAE** achetés

2021 > **300 VAE** achetés



**Buscyclette**

- Location de vélos
- Interventions en entreprises
- Formation en milieu scolaire
- Cours particuliers adultes et enfants
- Balades à vélo

<b>Vélo ville, vélo pliants</b>	À la journée.....	4 €
	Au mois.....	23 €
	À l'année.....	130 €

<b>VAE</b>	À la journée.....	10 €
	Au mois.....	54 €
	À l'année.....	298 €

Gare d'Amiens, 47 place Alphonse Fiquet  
03 22 71 51 11 - [www.ametis.fr](http://www.ametis.fr)

## Velam

Profitez de votre ville à vélo ! Découvrez le système de vélos en libre-service d'Amiens. Velam met à votre disposition 313 vélos et 27 stations pour faciliter vos déplacements en centre-ville.



**velam**  
la ville à volonté

### Tarifs d'abonnement

À la journée.....	1 €
2 jours (2 premières heures gratuites).....	4 €
À l'année.....	25 €

### Le coût de l'utilisation

Première 1/2 heure.....	gratuit
Deuxième 1/2 heure.....	1 €
Troisième 1/2 heure.....	2 €
Quatrième 1/2 heure.....	4 €

<https://abo-amiens.cyclocity.fr>

0820 200 299 (Service 0,15€/min + prix appel)

# Le code de la route c'est l'affaire de tous !

Sur la route, différents usagers se côtoient : piétons, automobilistes, cyclomotoristes, motards mais aussi adeptes de la trottinette électrique. Encadrée par le code de la route, la pratique du vélo nécessite le respect de certaines règles.

## La signalisation à connaître



**Piste ou bande obligatoire pour les vélos**, réservée aux seuls vélos



**Voie à sens unique pour les voitures où les vélos peuvent circuler dans les 2 sens**



**Voie verte : voie réservée aux piétons et aux véhicules non motorisés**



**Zone 30** : elle améliore la sécurité de tous en favorisant le partage de l'espace entre vélos, automobiles et piétons. Il n'y a pas d'aménagements cyclables spécifiques



**Autorise les cyclistes à franchir le feu pour aller tout droit ou tourner à droite en cédant le passage aux autres usagers**



**Panneau directionnel pour les cyclistes**



**Le cycliste peut emprunter la voie**



**Accès interdits aux vélos**



**Piste ou bande cyclable non obligatoire réservée aux seuls vélos**



**Voie réservée aux véhicules des services réguliers de transport en commun et autorisée aux cycles**



**Aire piétonne :**

la circulation des vélos est autorisée à l'allure du pas, les piétons sont prioritaires. Ils doivent mettre pied à terre si la densité des piétons est trop importante



**Zone de rencontre :**

vitesse limitée à 20 km/h, les piétons et les vélos peuvent prendre toute leur place sur la chaussée. La zone est ouverte à tous les modes de circulation. Les piétons sont prioritaires

# Les événements

## Mai à Vélo

*Un mois pour adopter le vélo...  
Pour la vie.*



Actions entreprises localement, sur tout le territoire, pour promouvoir la pratique du vélo, sous toutes ses formes, auprès du plus grand nombre, à travers des événements cyclables, pédagogiques et populaires.

[amiens.fr/maivelo](http://amiens.fr/maivelo)



## Challenge éco-mobilité scolaire

*Promouvoir l'ensemble des moyens de transports doux pour effectuer le trajet domicile-école.*

Cette opération organisée par le Centre Ressource en Ecomobilité est soutenue par Amiens Métropole. L'objectif est de proposer aux écoles maternelles et élémentaires, soucieuses de la santé publique et de l'environnement un challenge ludique pour le déplacement domicile-école. C'est l'occasion de découvrir au moins une fois dans l'année un mode de transport alternatif à la voiture individuelle.

## Cyclistes brillez !

*Sensibilisation à la nécessité de l'éclairage sur les vélos.*

Pilotée par Amiens Métropole, avec le concours de la Préfecture, de la Police municipale, du service Médiation de la Ville d'Amiens et de Buscyclette, l'opération «Cyclistes brillez» a pour but de sensibiliser les cyclistes à la nécessité d'avoir un éclairage sur leur vélo, pour leur sécurité.





Retrouvez toutes les balades sur [amiens.fr/velo](http://amiens.fr/velo)



# 4 parcours

# pour découvrir le territoire

## itinéraire

### Hortillonnages

Besoin de vous évader ? Partez à la découverte des jardins flottants de Hortillonnages et de la Somme !



- Distance : 9 km
- Durée : 1h
- Parcours non-balisé
- Difficulté : aucune

## itinéraire

### Arbres remarquables

Même en plein cœur de ville, ils savent se faire remarquer ! Cette balade met à l'honneur les arbres et les ensembles arborés remarquables labellisés depuis 2018.



- Distance : 12 km
- Durée : 1h15
- Parcours non-balisé
- Difficulté : aucune

## itinéraire

### Parcs et Jardins

Des bords de Somme au parc zoologique, cette balade dévoile les facettes cachées de la ville.



- Distance : 15 km
- Durée : 1h30
- Parcours non-balisé
- Difficulté : aucune

## itinéraire

### Patrimoine

Le verre, la pierre et la brique rythment cet itinéraire urbain qui vous permet de prendre un premier contact avec Amiens.



- Distance : 7 km
- Durée : 45 min.
- Parcours non-balisé
- Difficulté : aucune



## Flashez-moi !



# et demain ?

- **Un plan vélo d'ici la fin 2022** : pour déterminer les grands axes à aménager en priorité sur le mandat
- **Des investissements conséquents pour le vélo** :  
5M€ pour Amiens Métropole  
5M€ pour la Ville d'Amiens  
soit 2M€ par an dédiés au vélo
- **Les travaux de sécurisation et d'amélioration** des continuités cyclables seront poursuivis progressivement
- **De nouveaux déploiements de cédez-le-passage** au feu cycliste en 2022 (55 panonceaux)
- D'ici la fin du mandat, l'objectif est d'équiper les écoles de la ville d'Amiens avec **des abris et des arceaux** et de déployer des consignes sécurisées dans les quartiers.



Faire  
d'amiens  
une ville  
verte de  
référence,  
mobile  
et durable.





**UN NID-DE-POULE ?  
UN MARQUAGE EFFACÉ ?**

Appelez le **03 22 97 40 40**

ou envoyez un mail sur [www.amiens.fr](http://www.amiens.fr) (rubrique Contactez-nous)  
pour signaler toute dégradation de l'aménagement cyclable.

*Retrouvez toutes les informations sur*  
**amiens.fr/velo**

